

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT AU GRADE D'OUVRIER(ERE) NETTOYEUR(EUSE).(H/F/X)

Pour TOUT LE TERRITOIRE de la PROVINCE DE NAMUR

CONDITIONS GENERALES

- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Aucun diplôme n'est requis pour cette fonction.

Les candidats seront auditionnés par le Service de Gestion de Ressources Humaines et la cellule de nettoyage du Service Facilités et Aide à la Gestion **sans rendez-vous**.

Les candidats désireux d'être versés dans la réserve de recrutement au grade d'ouvrier/ouvrière (nettoyeur/nettoyeuse) sont priés de se présenter les 13 mai et 15 mai 2024, de 9 heures à 15 heures au PALAIS PROVINCIAL, place Saint-Aubain, 2 à 5000 NAMUR.

Aucune convocation ne sera envoyée.

Cette audition permettra également d'identifier les zones géographiques au sein desquelles les candidats peuvent exercer leurs fonctions.

AUTRES :

- L'ouvrier (nettoyeur) est rémunéré dans l'échelle barémique E2.
 - o Salaire **brut** mensuel avec 0 année d'ancienneté et à temps plein : 2415,46€
 - o Salaire **brut** mensuel indexé avec 6 années d'ancienneté et à temps plein : 2628,27€
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur).
- Remboursement des frais de déplacement en transports publics.
- Octroi d'une assurance « hospitalisation et soins de santé » après un an d'occupation.

QUAND : les 13 mai et 15 mai 2024 - de 9 heures à 15 heures (sans rendez-vous).

Où : Au Service de Gestion des Ressources Humaines : PALAIS PROVINCIAL, place Saint-Aubain, 2 – 5000 NAMUR

COMMENT : Se présenter muni(e) de sa carte d'identité ou d'un passeport et d'un Curriculum Vitae récent